

Théâtre : Option facultative

Conformément aux nouveaux programmes de la classe de seconde générale, et dans la continuité des années précédentes, le LMA propose aux élèves une option facultative « Arts » dans le domaine du **théâtre**.

Définition et descriptif général :

En classe de seconde, l'enseignement de « Théâtre » propose une initiation à l'art théâtral, à la spécificité de ses formes, à la variété de ses modes de création, et à l'intérêt de son histoire. A l'élève qui connaît déjà le théâtre par les textes étudiés au collège en classe de Lettres, cet enseignement permet de découvrir plus spécifiquement la dimension dramaturgique du théâtre, il lui donne l'occasion d'acquérir des techniques de jeu et de pratique de plateau. L'enrichissement d'une culture théâtrale prend appui sur la découverte de pièces, de dramaturges, de metteurs en scène, en lien constant avec une fréquentation très régulière de spectacles. Ainsi, les œuvres abordées selon une approche résolument dramaturgique, soit par la pratique du plateau, soit dans le cadre d'une école du spectateur, nourrissent la réflexion des élèves et contribuent à les aider à mieux interroger le monde et le comprendre. En raison de la diversité de ces objectifs, la mise en œuvre de cet enseignement est assurée par une équipe composée d'un enseignant aux compétences reconnues en théâtre et d'un artiste professionnel engagé dans un travail de création et soucieux de la transmission de son art, en liaison avec des institutions culturelles : théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées, théâtres municipaux, compagnies, conservatoires, associations habilitées. Lorsque cela est possible, l'équipe associe plusieurs enseignants de diverses disciplines et plusieurs artistes.

En Seconde, on privilégiera l'appréhension de l'espace scénique et théâtral, le déchiffrement des codes de la représentation, le développement de l'imaginaire et on commencera à répéter des moments importants de l'histoire du théâtre occidental, à développer l'autonomie et l'engagement de l'élève, ainsi que l'étude des textes fondateurs. En Première et en Terminale, l'enseignement visera une compréhension approfondie des processus de création et de représentation. Tout au long du cursus on privilégiera le plaisir du jeu, les exigences de la mise en scène, et, l'approche de la construction d'un spectacle.

Plus précisément :

Cette option est ouverte depuis de nombreuses années au LMA et lui est spécifique. Le Lycée est doté d'un lieu scénique tout à fait remarquable dans lequel les élèves peuvent représenter en cours et en fait d'année leur travail. Elle est aussi inscrite dans le Projet d'Etablissement.

Le cours est encadré par un professeur certifié théâtre et une intervenante artistique, comédienne de formation et metteur en scène.

Le cours se déroule sur 3 heures hebdomadaires de la salle théâtre. Des évaluations sont faites au cours des séquences, portant par exemple sur le Carnet de Bord que l'élève doit tenir à jour, ainsi que sur des compétences relatives à la pratique théâtrale, acquises progressivement.

Cette évaluation constitue un véritable accompagnement de l'élève et une aide à la réflexion sur son orientation. L'Option théâtre figure en tant que matière sur le bulletin de l'élève.

Elle peut être poursuivie jusqu'en terminale et présentée en tant que telle au Baccalauréat.

- 1) La partie pratique prend la forme d'ateliers diversifiés permettant d'acquérir progressivement les techniques du jeu scénique :
 - le placement de la voix

- la diction
- les intonations
- les mimiques et gestuelles
- la créativité et l'imaginaire
- la découverte du plateau (au LMA, une véritable scène de théâtre)
- l'improvisation
- la mémorisation de textes
- l'écoute de l'autre, le jeu en groupe
- la découverte de la mise en scène
- le plaisir et la rigueur du jeu

Les élèves participent à tous les processus de la création d'un spectacle (une pièce ou plusieurs scènes/extraits de textes différents).

L'élève apprend ainsi peu à peu à se situer dans l'espace et à comprendre, en les expérimentant, les ressources du plateau. Il devient capable de proposer une mise en scène, de raconter une histoire par la voix. Il travaille le regard, le corps et le mouvement, l'imaginaire et la pensée.

2) La partie culturelle comprend :

- a) Par le biais des textes joués, une approche ludique de grands textes littéraires, classiques et contemporains, ce qui facilite considérablement l'accès. Ainsi, le florilège des auteurs abordés en Option théâtre, offre à l'élève de découvrir plus intimement la langue d'un auteur, les ressorts proprement dramatiques, les mœurs d'une époque. Ces connaissances viennent donc enrichir l'étude de textes au programme des épreuves du Baccalauréat de Lettres. Par exemple, en seconde et en première, l'objet d'étude « Texte et représentation ».
- b) L'école du spectateur : apprendre aux élèves à être des spectateurs de théâtre et autres arts vivants est une composante essentielle de cet enseignement. Pour cela, le LMA propose des programmes de sorties régulières réalisées en partenariat avec des théâtres de proximité (Marseille-Aix). Ces sorties au théâtre et dans des lieux de danse permettent de rencontrer les metteurs en scène, les équipes artistiques avant ou après la représentation. Ils peuvent alors découvrir la composante technique. Ces sorties sont prises en charge financièrement par le LMA. De plus, l'élève inscrit en Option, bénéficie d'un « pass'art » individuel, petit passeport culturel qui lui offre un tarif préférentiel. Chaque sortie est préparée en amont, mettant ainsi en place une véritable culture théâtrale (histoire et théorie). Par exemple, les élèves assistent à la représentation du « Le médecin malgré lui » (mars 2010), participent à une rencontre avec l'équipe artistique et analysent donc les procédés scéniques majeurs : tout ceci constitue un mode d'accession privilégié.

Vous pouvez consulter le lien vers le Journal de l'Option (Une année de théâtre au LMA)